

BUDGET PRIMITIF POUR 2025

COMMISSION « PROMOTION DES ARDENNES »

RAPPORTEUR : Monsieur CORDIER

I – COMMUNICATION

La stratégie de communication est structurée en quatre axes stratégiques :

AXE 1 : PROMOTION DU TERRITOIRE

Le Président nous propose de poursuivre la campagne de communication « **Faites le plein des sens** » et l'édition annuelle du magazine de séduction « **ARDENNEZ-VOUS !** ».

Nouveauté en 2025, dans cet objectif de promotion du territoire, deux vitrines de la Maison du Tourisme vont diffuser de l'information et des films de promotion.

AXE 2 : COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Le Président nous propose de poursuivre les actions de **communication institutionnelle** réalisées après chaque Commission permanente.

Des campagnes de communication sur les **missions du Conseil départemental** à destination des Ardennais seront organisées afin de mieux faire connaître le rôle, les missions et les projets de la collectivité.

Dans le Schéma départemental de l'autonomie, une campagne de communication est prévue pour **prévenir la perte d'autonomie** et informer sur le rôle du Conseil départemental. Elle sera déployée en 2025.

Il est prévu d'accompagner en communication les **projets sur les stations touristiques et le projet d'évolution de la Maison départementale des Sports** (future Maison départementale Sport Santé Handicap).

Le Président nous propose de poursuivre la diffusion du **Journal du Département des Ardennes** (JDA) à raison de 4 parutions par an.

L'opération de rentrée scolaire auprès des élèves de 6ème se poursuivra.

Côté événementiel, il vous est proposé de reconduire la **participation à la Foire de Sedan**.

Le Président nous propose de poursuivre **l'acquisition de matériel de signalétique et d'identification** du Conseil départemental.

AXE 3 : PROMOTION DES INFRASTRUCTURES ET EVENEMENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Président nous propose de poursuivre les campagnes de communication thématiques à destination des Ardennais et d'un public de proximité permettant de **promouvoir les sites touristiques du Département** : Voies vertes, Musée Guerre et Paix, Lac des Vieilles-Forges et Lac de Bairon.

Des campagnes seront également menées afin de **promouvoir les événements grand public** organisés par les services.

AXE 4 : COMMUNICATION INTERNE

La communication interne, destinée à informer les 1 700 agents du Conseil départemental, s'articule avec un certain nombre d'outils : nouveau site Intranet, magazine interne Acteurs, newsletter hebdomadaire, événements internes, supports d'information spécifiques.

Le Président nous propose pour ces différentes actions de communication d'inscrire un crédit de 906 000 € en fonctionnement et 181 000 € en investissement.

II - TOURISME

Le Président propose, en 2025 :

Dans le cadre de la dynamique des voies d'eau et des itinéraires cyclables :

- de poursuivre l'animation du contrat canal des Ardennes, de prévoir notre participation pour le maintien de la navigation dans le cadre d'une convention annuelle,
- de reconduire notre participation au renfort des moyens humains de VNF, mis en œuvre pendant la saison estivale,
- de poursuivre notre participation aux réflexions menées par le Conseil départemental de la Meuse, la Région Grand Est et VNF, en vue de l'élaboration d'un contrat canal pour la Meuse,
- d'engager l'acquisition des maisons éclusières qui seront libérées par l'Etat et ainsi permettre leur valorisation de façon concertée et pérenne par les collectivités ou des privés,
- de poursuivre l'animation du « Club Voies Vertes » et, suite à l'adoption en 2024 du schéma départemental de valorisation touristique des itinéraires cyclables, de suivre la mise en œuvre de ses actions, de poursuivre les échanges entre partenaires et de promouvoir les actions en cours de réalisation, notamment celles dans le cadre de la programmation INTERREG VI France Wallonie Flandres,
- de poursuivre l'analyse de la fréquentation des Voies Vertes et d'engager une étude de retombées économiques sur le périmètre de la Voie Verte Sud-Ardennes qui permettra d'évaluer l'impact, sur le tourisme, de ce nouvel itinéraire.

Dans le cadre d'une démarche partenariale :

- de poursuivre notre soutien aux programmes d'actions menées par les acteurs du développement touristique, notamment l'Agence de Développement Touristique (ADT),
- de poursuivre notre participation statutaire au Parc Naturel Régional des Ardennes et d'accompagner cette structure dans son programme d'actions incluant les projets transfrontaliers.

Le Président nous propose d'inscrire pour l'ensemble de ces actions :

- **en fonctionnement : 1 489 000 € en dépenses et 68 000 € en recettes**
- **en investissement : 398 000 € en dépenses d'investissement**

III – COOPERATIONS TRANSFRONTALIERES ET PROGRAMMES INTERREG :

Le Président nous propose d'inscrire les crédits nécessaires à notre participation au financement du Secrétariat conjoint du programme Interreg VI France-Wallonie-Vlaanderen.

Enfin, le Président propose de poursuivre notre participation au point d'information transfrontalier et d'inscrire les crédits nécessaires.

Le Président nous propose d'inscrire pour ces actions, un crédit de 19 000 € en dépenses de fonctionnement.

Le Président nous demande de bien vouloir en délibérer.

Avis de la Commission Promotion des Ardennes : 5 avis favorables

Avis de la Commission Affaires Financières et Ressources : 4 avis favorables